



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
MIXTE
2024

INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES ET A L'UTILISATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION FINANCIERS (NON-GAAP FINANCIAL MEASURES)

Certaines déclarations figurant dans cette présentation peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. En particulier, le plan stratégique Unlock the Future, incluant la politique de gestion de fonds propres et de dividende, est basée sur les visions et intentions actuelles du Conseil d'Administration et peut être amené à changer. De nombreux facteurs peuvent influencer le dividende et les montants actuels du programme de rachat d'actions d'une année donnée, incluant les résultats d'AXA, des conditions financières, des exigences applicables en matière de fonds propres et de solvabilité, des conditions de marchés opérationnelles et financières actuelles, et de l'environnement économique général. En sus, la détermination de ces montants est soumise à la proposition par le Conseil d'Administration et l'approbation des actionnaires d'AXA. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, figure en Partie 5 - « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et « Évènements significatifs- Facteurs de risque » dans le Rapport Financier Semestriel du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2023. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

En outre, cette présentation fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le « résultat opérationnel », la « rentabilité opérationnelle des capitaux propres » (« RoE opérationnel »), le « résultat opérationnel par action », le « ratio combiné » et le « ratio d'endettement » sont des IAPs au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015. Le rapprochement des IAPs résultat opérationnel et ratio combiné avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 25 et 26 du Rapport d'Activité 2023 d'AXA (« Rapport d'Activité 2023 »). Le rapprochement des IAPs ROE opérationnel et résultat opérationnel par action avec les états financiers consolidés figure dans le tableau en page 40 du Rapport d'Activité 2023. La méthode de calcul du « ratio d'endettement » est présentée en page 45 du Rapport d'Activité 2023. Pour plus d'information sur les soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans cette présentation, y compris ceux mentionnés ci-dessus, veuillez-vous reporter au glossaire figurant aux pages 43 à 48 du Rapport d'Activité 2023. Le traitement de certaines soldes intermédiaires de gestion financiers non-GAAP utilisés dans cette présentation à ces fins peut changer au fil du temps en relation avec le développement des pratiques de reporting sous la norme IFRS 17/9.

Le Rapport d'Activité 2023 est à jour à la date des présentes. La version finale du Rapport d'Activité 2023 fera partie du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le dépôt auprès de l'AMF est prévu d'ici la fin mars 2024.



Ouverture de la séance



Constitution du bureau

Ordre du jour simplifié

Ordre du jour simplifié (1/3)

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- /// Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023
- /// Affectation du résultat de l'exercice 2023 et fixation du dividende à **1,98 euro par action**
- /// Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux
- /// Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice 2023 à **Monsieur Antoine Gosset-Grainville**, Président du Conseil d'Administration et à **Monsieur Thomas Buberl**, en qualité de Directeur Général
- /// Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des administrateurs
- /// Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce

Ordre du jour simplifié (2/3)

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Renouvellements des mandats d'administrateur(trice)s de **Monsieur Antoine Gosset-Grainville** et de **Mesdames Clotilde Delbos, Isabel Hudson, Angelien Kemna** et **Marie-France Tschudin**
- Nomination de l'administrateur(riche) représentant les salariés actionnaires du Groupe AXA
- Nomination de **KPMG SA** en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- Non-renouvellement et non-remplacement de **Monsieur Patrice Morot** en qualité de Commissaire aux comptes suppléant
- Nominations de **Ernst & Young Audit** et **KPMG SA** en qualité de Commissaires aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité
- Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions ordinaires de la Société

Ordre du jour simplifié (3/3)

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- ✓ Délégations de pouvoir consenties au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié
- ✓ Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues



Perspectives stratégiques



Résultats annuels 2023 – Très bonne performance

RÉSULTAT
OPÉRATIONNEL

7,6 Md€

+**6** % vs. 2022 IFRS4

PRIMES ET AUTRES
REVENUS

103 Md€

+**3** % vs. 2022 IFRS4

DIVIDENDE

1,98 €

+**16** % vs 2022

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
PAR ACTION

3,31 €

+**8** % vs. 2022 IFRS4

RATIO DE
SOLVABILITÉ II

227 %

+**12** pts vs. 2022

Bilan du plan Driving Progress 2023

Dépassement de nos objectifs clés



Indicateurs financiers

Cibles

Résultats

SUCCÈS

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
PAR ACTION

+3 % à +7 %
2020 retraité 2023



+9 %
2020 retraité 2023

➤ Simplification et recentrage
sur nos marchés où nous
sommes leaders

REMONTÉE DE TRÉSORERIE

14 Md€
Cumulée 2021 – 2023



16,4 Md€
Cumulée 2021 – 2023

➤ Repositionnement vers les
risques techniques avec
l'intégration réussie d'AXA XL

RATIO DE SOLVABILITÉ II

190 %
Niveau de capital cible



227 %
En 2023

➤ Réduction significative de
notre exposition aux risques
de marché

RENDEMENT DES CAPITAUX
PROPRES

13 % à 15 %
De 2021 à 2023



14,9 %
En 2023

➤ Dynamique positive de
trésorerie et ratio de
distribution de nos filiales

AXA génère de la valeur pour toutes ses parties prenantes

À fin 2023

Clients

- **Plus de 50 Md€ d'indemnisations** versées à nos clients sinistrés
- **450 M€ consacrés à la prise en charge des sinistres climatiques** en France
- **Plus de 30 Md€ investis** dans l'économie chaque année
- **11,7 Md€ d'impôts, taxes et cotisations sociales**, dont 36 % en France

Economie

Collaborateurs

- **8,6 Md€ de salaires et primes** versés à nos collaborateurs
- **1^{er} assureur certifié** "Global Living Wage employer"
- **3,8 Md€ de dividendes** payés à près de 300 000 actionnaires
- **Près de 30 % des collaborateurs sont actionnaires d'AXA** et détiennent 4,34 % du capital

Actionariat



AXA aujourd'hui - Un équilibre de notre modèle entre B2B et B2C

≈ 50%

ENTREPRISES

Plus grand assureur mondial en risques des entreprises

Dommages Entreprises
(~35%)

Employee Benefits
(~15%)

≈ 50%

PARTICULIERS

Top 3 des assureurs multirisques en Europe

Dommages
(~20%)

Vie & Santé
(~30%)



GESTION D'ACTIFS


AXA aujourd'hui – Une entreprise bien positionnée dans l'environnement actuel pour saisir les opportunités de long terme

Environnement actuel

- ✓ Un business mix diversifié de nos produits, une solvabilité élevée et des choix d'actifs prudents
- ✓ Des activités orientées vers les risques techniques
- ✓ Des provisions prudentes, une discipline stricte en matière de tarification et de coûts

Opportunités à long terme

- ✓ Répondre aux besoins de prévoyance de long terme
- ✓ Saisir les opportunités de transformation grâce à l'IA Générative
- ✓ Devenir leader de la prévention grâce à notre offre de services d'adaptation et de conseil en matière de risques



UNLOCK
THE FUTURE

Excellence & Innovation for Customer Protection.

Développer les fondamentaux de notre métier

ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



- ✓ Favoriser la croissance organique
- ✓ Investir sur les opportunités de croissance
- ✓ Développer nos réseaux de distribution

RENFORCER NOTRE EXCELLENCE



- ✓ Renforcer les capacités techniques
- ✓ Améliorer l'excellence opérationnelle en utilisant les nouvelles technologies et l'IA

AFFIRMER LE RÔLE RESPONSABLE D'AXA DANS LA SOCIÉTÉ



- ✓ Accroître notre offre d'assurance inclusive
- ✓ Poursuivre notre engagement pour la transition climatique

Stratégie Ressources Humaines : attirer et retenir les talents, favoriser la montée en compétences de nos équipes, renforcer la culture de l'excellence

Solidité & Performance : discipline d'exécution financière tout en réinvestissant dans les leviers de la croissance future

Des objectifs financiers ambitieux pour 2024-2026

OBJECTIFS
Driving Progress 2023

OBJECTIFS
Unlock the Future

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
PAR ACTION

+3 % à +7 %
2020 retraité 2023



+6 % à +8 %
2023 - 2026E

RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE
DES CAPITAUX PROPRES

13 % à 15 %
2021 - 2023



14 % à 16 %
2024E - 2026E

REMONTÉE DE TRÉSORERIE
CUMULÉE

14 Md€
2021 - 2023



>21 Md€
2024E - 2026E



Renforcement de notre politique de redistribution

Notre stratégie de développement durable – au cœur de notre métier

Les enjeux de la société
sont l'affaire d'AXA

50% de la population mondiale,
vit dans un environnement très vulnérable

Pour que le monde reste assurable,
nous devons le rendre plus durable

Les événements météorologiques extrêmes
ont coûté 16 millions de dollars par heure
au cours des 20 dernières années

Nous devons cette ambition à nos parties prenantes

94 M

Clients dans le monde

147 K

Collaborateurs

400 K

Actionnaires individuels

Affirmer le rôle responsable d'AXA dans la société

ASSURANCE INCLUSIVE



- /// Accélérer la croissance de notre offre dans les marchés émergents
- /// Développer des solutions adaptées pour les marchés européens

TRANSITION CLIMATIQUE



- /// Accompagner nos clients dans l'adaptation au changement climatique à travers des solutions de formation, de conseil et de prévention
- /// Développer la transition dans la souscription des activités Dommages y compris l'énergie, les transports et la construction

Transition climatique – nos engagements ont été tenus

En tant
qu'**investisseur**

- 48 %

2019-2023

de baisse de l'intensité
carbone de notre portefeuille
d'investissements

En tant
qu'**assureur**

**Objectifs
inédits
de décarbonation**

de nos portefeuilles
d'assurance dommages

En tant
qu'**entreprise responsable**

- 34 %

2019-2023

de réduction de
l'empreinte carbone de
nos propres opérations

Transition climatique – Elargir notre rôle

Pour favoriser
la compréhension



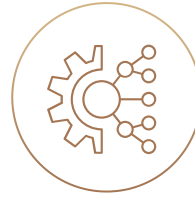
Via la **formation**

Via la **recherche**



Fonds pour
la Recherche

Pour enclencher
la transformation

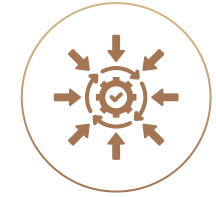


Accompagner
nos clients assurés
et **investir** dans la transition

6 Md€
de primes
soutenant
la transition

5 Md€
par an
investis dans
la transition

Pour avoir de l'impact
à grande échelle



Décarbonation de nos
portefeuilles d'investissements
et de souscription

+ 9 000
solutions et services
d'**adaptation**

Affirmer le rôle responsable d'AXA dans la société

ASSURANCE INCLUSIVE



- /// Accélérer la croissance de notre offre dans les marchés émergents
- /// Développer des solutions adaptées pour les marchés européens

TRANSITION CLIMATIQUE



- /// Accompagner nos clients dans l'adaptation au changement climatique à travers des solutions de formation, de conseil et de prévention
- /// Développer la transition dans la souscription des activités Dommages y compris l'énergie, les transports et la construction

Assurance inclusive

AXA accroît ses activités d'assurance inclusive afin de faciliter l'accès à l'assurance d'une large partie de la population mondiale



OPPORTUNITÉS

- /// Confirmer l'ambition d'AXA de rester une marque universelle
- /// Bâtir une activité commerciale profitable qui crée de la valeur sociale
- /// Faire des valeurs d'inclusion et de résilience un pilier de notre plan stratégique



DES OFFRES DÉDIÉES

Adaptées aux besoins

Abordables

Accessibles



14 millions de clients couverts en 2024
→ Objectif de 20 millions en 2026

Assurance inclusive – une initiative globale pour AXA



Une offre en croissance pour les marchés émergents

- Consolider et accélérer les **succès d'AXA** auprès des classes moyennes en développement en Asie, Afrique et Amérique Latine



Premiers lancements sur le marché français

- Offre Micro-entrepreneurs**
Couvrir tous les risques avec des niveaux de garanties adaptés au volume d'activité
- Offre Ma santé pour votre commune**
Améliorer l'accès aux protections santé complémentaires, pour les communes de moins de 10 000 habitants



Extension aux marchés européens

- Lancement des **offres micro-entrepreneurs** sur tous les marchés clés
- Rendre l'assurance **plus inclusive à travers l'ensemble de nos lignes de métier**, avec des solutions adaptées et des offres innovantes



Performance d'AXA

Indicateurs
financiers et
extra-financiers



Performance Financière 2023

2023 – Primes et autres revenus global & par ligne de métier

PRIMES ET AUTRES REVENUS

103 Md€

+3% vs. 2022 IFRS4

DOMMAGES

53 Md€

+7% vs 2022

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE

32,0 Md€

+1% vs 2022

SANTÉ

16,1 Md€

-7% vs 2022

GESTION D'ACTIFS

1,6 Md€

-2% vs 2022

2023 – Résultat opérationnel global & par ligne de métier

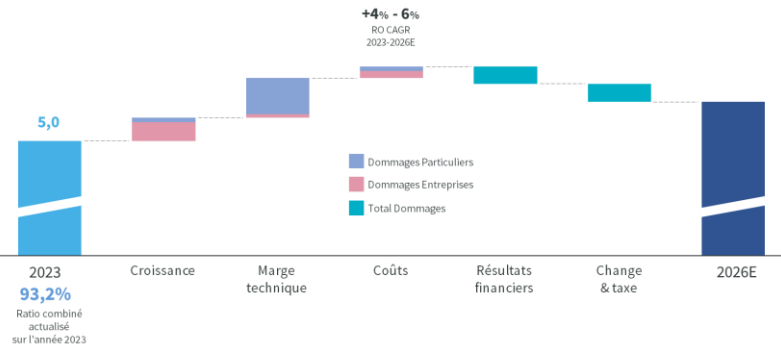
RÉSULTAT
OPÉRATIONNEL

7,6 Md€

+6% vs. 2022 IFRS4

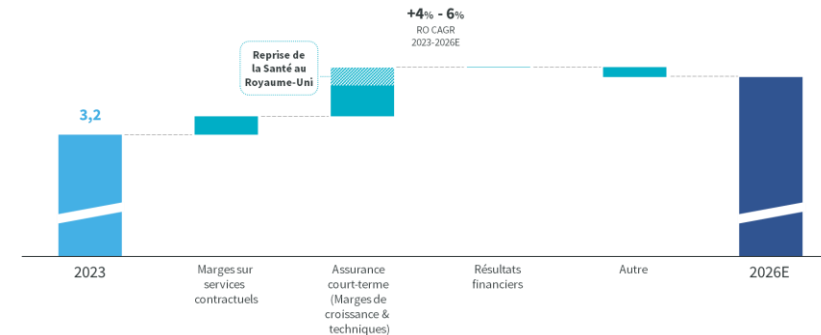
Résultat opérationnel dommages (En milliard d'euros)

5 Md€
+ **73 %**



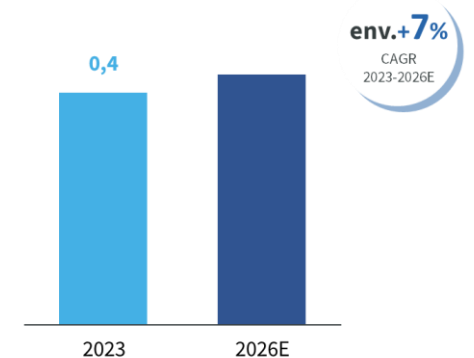
Résultat opérationnel vie & santé (En milliard d'euros)

3,2 Md€
- **8 %**



Résultat opérationnel gestion d'actifs (En milliard d'euros)

0,4 Md€
- **9 %**



2023 – Structure financière et ROE

CAPITAUX PROPRES

49,6 Md€

au 31 décembre 2023

↗ en hausse de 3,5 milliards d'euros
par rapport au 31 décembre 2022

LA RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE
DES CAPITAUX PROPRES

14,9 %

au 31 décembre 2023

↗ en hausse de 0,4 point
par rapport au 31 décembre 2022

TRÉSorerIE
À LA HOLDING

4,0 Md€

au 31 décembre 2023

↗ en hausse de 1,1 milliard d'euros
par rapport à 2022

**Exécution
du plan
Unlock the Future**

Développer les fondamentaux de notre métier

ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



- ✓ Favoriser la croissance organique
- ✓ Investir sur les opportunités de croissance
- ✓ Développer nos réseaux de distribution

RENFORCER NOTRE EXCELLENCE



- ✓ Renforcer les capacités techniques
- ✓ Améliorer l'excellence opérationnelle en utilisant les nouvelles technologies et l'IA

AFFIRMER LE RÔLE RESPONSABLE D'AXA DANS LA SOCIÉTÉ



- ✓ Accroître notre offre d'assurance inclusive
- ✓ Poursuivre notre engagement pour la transition climatique

Stratégie Ressources Humaines : attirer et retenir les talents, favoriser la montée en compétences de nos équipes, renforcer la culture de l'excellence

Solidité & Performance : discipline d'exécution financière tout en réinvestissant dans les leviers de la croissance future

Unlock The Future – 2024 / 2026

Accélérer la croissance



DOMMAGES ENTREPRISES



DOMMAGES ETI

- En priorité au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, développement sélectif aux États-Unis

NOUVEAUX RISQUES POUR LES ENTREPRISES

- Cyber et transition énergétique



EMPLOYEE BENEFITS & SANTÉ



EMPLOYEE BENEFITS POUR LES PME

- Déploiement de l'automatisation de la souscription et des outils de libre-service (portails pour les employés et les RH)

AUGMENTER LA PART DES AGENTS QUI VENDENT DES PRODUITS DE SANTÉ

- +25 % de taux d'activation pour les agents liés



DOMMAGES PARTICULIERS, & VIE, ÉPARGNE, RETRAITE



DÉVELOPPER LA DISTRIBUTION PROPRE

- +400 agents exclusifs en France, +850 au Japon
- +10 % de productivité des agents

UTILISER L'IA POUR AMÉLIORER NOS CONTRATS

- Efficacité, réduction de la fraude, gestion de l'exposition

Unlock The Future – 2024 / 2026

Renforcer notre excellence

Excellence technique

Excellence opérationnelle



DOMMAGES ENTREPRISES



- Utilisation de l'IA géospatiale et gestion des catastrophes naturelles
- Adapter de manière proactive la souscription d'AXA XL aux évolutions des conditions du marché
- Intégrer la *Digital Commercial Platform* pour fournir des services de gestion des risques



EMPLOYEE BENEFITS & SANTÉ



- Déployer des actifs de tarification propres
- Renforcement du protocole de déclaration de sinistre
- Étendre la solution de santé intégrée



DOMMAGES PARTICULIERS, & VIE, ÉPARGNE, RETRAITE



- Modèle de tarification dynamique
- Accélérer les achats
- Détection de la fraude par l'IA

DANS TOUS NOS MÉTIERS

AUTOMATISATION SYSTÉMATIQUE

- Poursuite de la numérisation des processus et du traitement des données non structurées

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS IA

- Harmonisation du cadre des données, >17 cas d'usage éprouvés déployés en moyenne dans 6 entités

Unlock The Future - 2024 - 2026 - AXA aujourd'hui - Des lignes d'activités à forte valeur ajoutée et développées à l'échelle du Groupe

OBJECTIFS *Unlock the Future*

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
PAR ACTION

+6 % à +8 %

2023 - 2026E

RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE
DES CAPITAUX PROPRES

14 % à 16 %

2024E - 2026E

REMONTÉE DE TRÉSORERIE
CUMULÉE

> 21 Md€

2024E - 2026E

NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

75 %

taux total de redistribution



60 %

dividendes

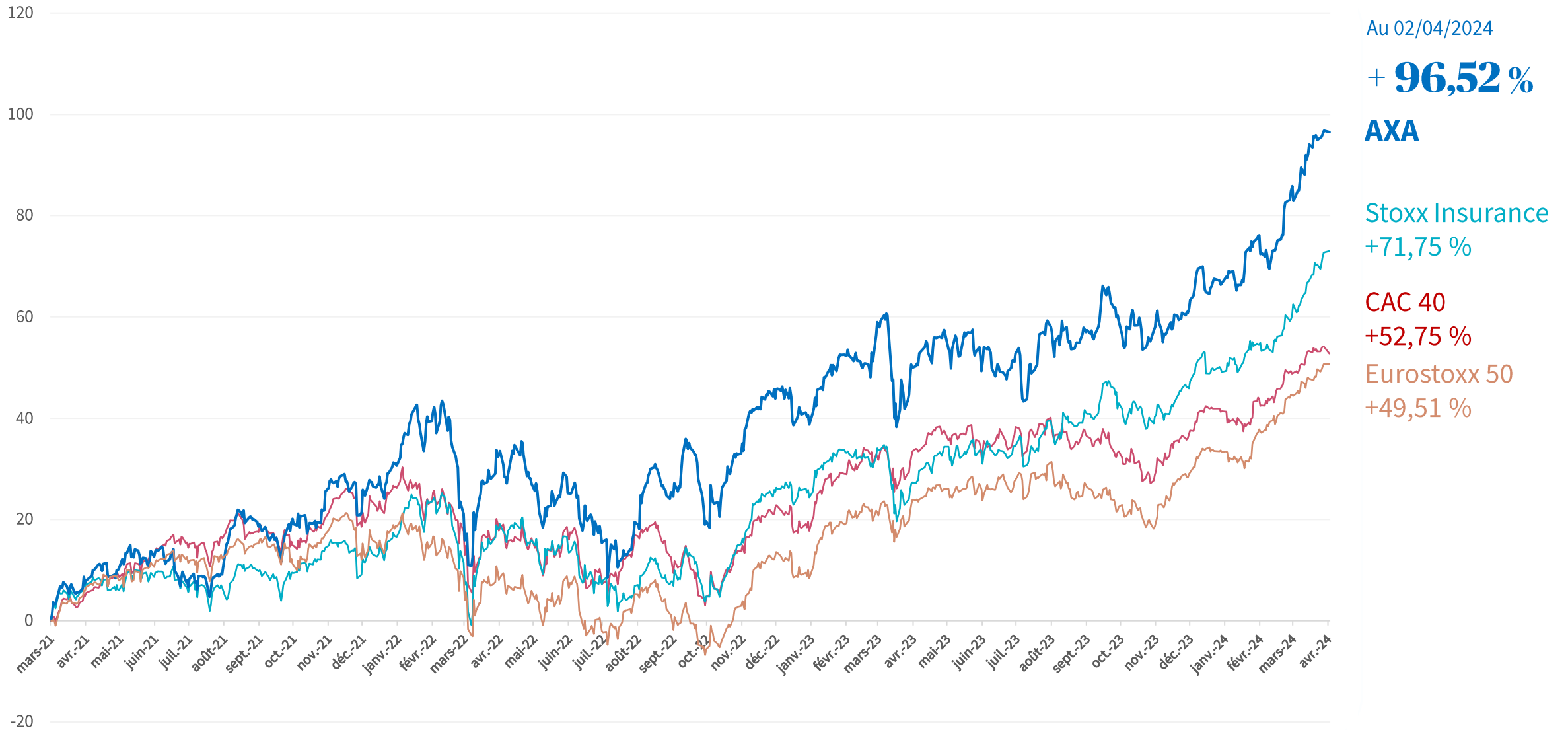
15 %

rachat d'actions

**/ Avec un dividende
par action au moins égal
à celui de l'année
précédente**

Performance du Titre AXA

Performance du titre AXA 2021 - 2024



Au 02/04/2024

+ **96,52 %**

AXA

Stoxx Insurance
+71,75 %

CAC 40
+52,75 %

Eurostoxx 50
+49,51 %

Performance extra-financière

L'indice AXA pour le progrès

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2023

	OBJECTIFS	RESULTATS 2023	
En tant qu'investisseur	Réduction de 20 % de l'intensité carbone du portefeuille du Groupe AXA d'ici 2025 26 milliards d'euros d'investissements verts d'ici 2023	-48 % 30 Md€	
En tant qu'assureur	1,3 milliard d'euros de revenus issus des activités vertes d'ici 2023 12 millions de clients bénéficiant d'une protection inclusive d'ici 2023	2 Md€ 14 m	
En tant qu'entreprise responsable	100 % de nos équipes formés sur le climat en 2023 Réduction de 20 % de l'intensité carbone des propres opérations du Groupe AXA d'ici 2025 ; compensation des émissions résiduelles	96% -34%	
Indicateur transversal	95 ^{ème} _99 ^{ème} S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA) Classement percentile	98 ^{ème}	Pour plus d'informations <i>S&P Global 2024 Sustainability Yearbook</i> <u>ICI</u>

Renforcer le rôle d'AXA dans la société

RESPECTER NOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION

Réduire l'intensité carbone du portefeuille d'investissement du Groupe AXA (actifs général) de 50 % d'ici 2030

Réduire de 30 % en valeur absolue les **émissions associées à l'assurance** des plus grands clients entreprises d'AXA d'ici 2030

Réduire de 20 % en intensité, les émissions associées à l'assurance de tous les autres clients entreprises sur les marchés les plus importants d'AXA d'ici 2030

Réduire de 20 % en intensité, les émissions associées à l'assurance des véhicules automobiles de particuliers sur les marchés les plus importants d'AXA d'ici 2030

Atteindre la neutralité carbone : réduire l'empreinte carbone des opérations internes de 20 % d'ici 2025 et compenser les émissions résiduelles

INDICE AXA POUR LE PROGRÈS – NOUVELLE VERSION

En tant qu'investisseur

Soutenir le financement de la transition avec 5 Md€ par an en investissements

Investir pour améliorer la résilience des communautés

En tant qu'assureur

Soutenir la souscription des secteurs de transition pour atteindre 6 Md€ de primes brutes dommages cumulées sur 2024-2026

Proposer plus de 9 000 solutions et services d'adaptation climatique aux entreprises d'ici 2026

Augmenter le nombre de clients couverts par une assurance inclusive pour atteindre >20M d'ici 2026

En tant qu'entreprise responsable

Former les collaborateurs du Groupe AXA à l'adaptation climatique d'ici 2026

Atteindre l'objectif de zéro émission nette pour les opérations internes du Groupe AXA d'ici 2030

Augmenter l'engagement des collaborateurs du Groupe AXA dans des actions de bénévolat pour atteindre 50 % d'ici 2026

ENGAGEMENT TRANSVERSAL

Classement *Corporate Sustainability Assessment (CSA)* de S&P Global en percentile du Groupe (percentile 95^{ème}-99^{ème})



Engagement sociétal d'AXA





Gouvernance et politique de rémunération des dirigeants



**Gouvernance et
travaux du Conseil
et de ses Comités
en 2023**

Composition du Conseil d'Administration d'AXA (1/2)

Au 31 décembre 2023

Nombre d'administrateurs

16

Taux d'administrateurs indépendants

62,5 %

(≈77 % hors administratrices représentant les salariés et les salariés actionnaires)

Représentation des femmes et des hommes

56 % / 44 %
de femmes / d'hommes

(46 % de femmes et 54 % d'hommes hors administratrices représentant les salariés et les salariés actionnaires)

Nationalités

8



Composition du Conseil d'Administration d'AXA (2/2)

Au 31 décembre 2023



• **Antoine Gosset-Grainville**
Président du Conseil d'Administration



• **Thomas Buberl**
Directeur Général

• *Administrateur(rice) indépendant(e)*

○ *Administrateur(rice) dont le mandat arrive à échéance à la présente Assemblée*



• **Martine Bièvre**
Administratrice représentant les salariés



• **Helen Browne**
Administratrice représentant les salariés actionnaires



• **Bettina Cramm**
Administratrice représentant les salariés



• **Clotilde Delbos**
Administratrice de sociétés



• **Rachel Duan**
Administratrice de sociétés



• **Guillaume Faury**
Directeur Général d'Airbus SE



• **Ramon Fernandez**
Directeur Financier Groupe de CMA CGM



• **André François-Poncet**
Administrateur de sociétés



• **Gérald Harlin**
Administrateur de sociétés



• **Isabel Hudson**
Administratrice de sociétés



• **Angelien Kemna**
Administratrice de sociétés



• **Ramon de Oliveira**
Fondateur et associé de RdeO Consulting LLC (Etats-Unis)



• **Rachel Picard**
Présidente du Conseil d'Administration de Criteo



• **Marie France Tschudin**
Administratrice de sociétés

Renouvellement de M. Antoine Gosset-Grainville en qualité d'administrateur



Né le 17 mars 1966

Nationalité
française

Président du Conseil
d'Administration

Membre indépendant du Conseil d'Administration d'AXA depuis juin 2020
Président du Conseil d'Administration d'AXA depuis avril 2022

CARRIÈRE

Depuis **avril 2013**

- › Co-fondateur du cabinet d'avocats BDGS Associés

De **2010 à 2012** : Caisse des Dépôts

- › De 2010 à février 2012 : Directeur Général Adjoint en charge des finances, de la stratégie et des investissements, du pilotage des filiales et de l'international
- › De février à juillet 2012 : Directeur Général par intérim

De **2007 à 2010**

- › Directeur Adjoint du cabinet du Premier Ministre, en charge des questions économiques, financières et de la politique de l'Etat-actionnaire

De **2002 à 2007**

- › Associé du Cabinet Gide

De **1999 à 2002**

- › Conseiller pour les affaires économiques et industrielles au cabinet du Commissaire européen chargé du commerce

De **1997 à 1999**

- › Secrétaire Général adjoint du Comité Economique et Financier de l'Union européenne

De **1993 à 1997**

- › Inspection Générale des Finances

Renouvellement de M. Antoine Gosset-Grainville en qualité de Président du Conseil d'Administration



- › **Antoine Gosset-Grainville** est **administrateur indépendant** de la Société depuis 2020 et **Président du Conseil** depuis avril 2022
- › Sur **recommandation du Comité de Rémunération, de Gouvernance et du Développement Durable**, le Conseil a décidé de vous proposer le **renouvellement** d'Antoine Gosset-Grainville en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans
- › Le Conseil d'Administration a également décidé de **renouveler Antoine Gosset-Grainville** en qualité de **Président du Conseil d'Administration** lors de sa réunion qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur
- › Les membres du Conseil d'Administration estiment que ses qualités de **leadership, sa capacité à ouvrir et animer les débats** ainsi que ses compétences en matière de **gouvernance**, sa connaissance des **sujets réglementaires** et sa bonne connaissance des **enjeux du Groupe** lui permettront de continuer de nourrir les travaux du Conseil

Renouvellement de Mme Clotilde Delbos en qualité d'administratrice



Née le 30 septembre 1967

Nationalité
française

Administratrice
de sociétés

Membre indépendant du Conseil d'Administration d'AXA depuis mai 2021

- › Membre du Comité d'Audit d'AXA

CARRIÈRE

De 2012 à 2022 : Groupe Renault

- › Du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2022 : Directeur Général Adjoint du Groupe Renault
- › Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 : Directeur Général de la marque Mobilize
- › D'octobre 2019 à juillet 2020 : Directeur Général de Renault SA par intérim
- › D'avril 2016 au 31 décembre 2022 : Présidente du Conseil d'Administration de RCI Banque SA
- › D'avril 2016 au 1^{er} mars 2022 : Directeur Financier du Groupe Renault
- › De 2014 à 2016 : Directeur Alliance, Performance et Contrôle
- › De 2012 à 2014 : Directeur Performance et Contrôle du Groupe Renault

De 1992 à 2011 : Groupe Péchiney puis Alcan

- › En 1992 : rejoint le Groupe Péchiney et occupe différents postes en France et à Bruxelles avant de devenir Directeur Financier de Division (Commerce International). En 2005, devient Directeur Financier de la division *Engineered Products*. En 2011, devient Directeur Financier adjoint puis Directeur des risques de la nouvelle entité Constellium

Renouvellement de Mme Isabel Hudson en qualité d'administratrice



Née le 8 décembre 1959

Nationalité
britannique

Administratrice
de sociétés

Membre indépendant du Conseil d'Administration d'AXA depuis juin 2020

- › Présidente du Comité d'Audit d'AXA et membre du Comité Financier et des Risques d'AXA

Depuis novembre 2014

- › Membre au Conseil d'Administration de BT Group plc (Royaume-Uni)

De juin 2011 à fin mai 2020 : National House Building Council (NHBC)

- › De novembre 2011 à fin mai 2020 : Présidente non exécutive

De 2006 à 2008

- › Directrice Générale d'une société spécialisée dans le rachat de pensions/rentes, Synesis Life

De 2002 à 2006

- › *Executive Director* des activités anglaises de Prudential
- › Présidente de Prudential International Assurance

De 1981 à 2002

- › De 1999 à 2002 : Directeur financier et *Executive Director* d'Eureko BV (Pays-Bas)
- › De 1996 à 1999 : *International Development Director* de GE Insurance Holdings Ltd (Royaume-Uni)
- › De 1993 à 1995 : *Head of European Development and Operations* de la Corporation du Lloyd's (Royaume-Uni)
- › De 1981 à 1993 : Occupe différents postes au sein du Royal Insurance Group (Royaume-Uni)

CARRIÈRE

Renouvellement de Mme Angelien Kemna en qualité d'administratrice



Née le 3 novembre 1957

Nationalité
néerlandaise

Administratrice
de sociétés

Membre indépendant du Conseil d'Administration d'AXA depuis avril 2016

- › Membre du Comité d'Audit d'AXA

CARRIÈRE

De 2009 à novembre 2017

- › Rejoint le Groupe APG (Pays-Bas) en qualité de membre du Comité Exécutif – directeur des investissements
- › De septembre 2014 à novembre 2017 : directeur financier et directeur des risques du Groupe APG (Pays-Bas)

De 2007 à 2011

- › Professeur à temps-partiel de gouvernement d'entreprise à l'Université Erasmus (Pays-Bas)
- › Occupe divers postes d'administrateur et de conseiller, notamment celui de Vice-Président du Conseil de Surveillance du régulateur néerlandais (AFM)

De 2001 à 2007

- › Rejoint la société ING Investment Management BV (Pays-Bas) et occupe successivement les fonctions de directeur des investissements puis Directeur Général pour l'Europe

De 1993 à 1999

- › Professeur à temps-partiel en marchés financiers à l'Université de Maastricht (Pays-Bas)

De 1992 à 2001

- › Rejoint le Groupe Robeco NV
- › De 1998 à 2001 : directeur des investissements et de la gestion comptable

De 1988 à 1991

- › Professeur associé de finances à l'Université Erasmus (Pays-Bas)

Renouvellement de Mme Marie-France Tschudin en qualité d'administratrice



Née le 24 septembre 1971

Nationalité
suisse

Administratrice
de sociétés

Membre indépendant du Conseil d'Administration d'AXA depuis juin 2020

- › Membre du Comité de Rémunération, de Gouvernance et du Développement Durable d'AXA

CARRIÈRE

De 2017 à septembre 2023 : Novartis

- › D'avril 2022 à septembre 2023 : *President, Innovative Medicines International & Chief commercial Officer*, de Novartis Pharma AG (Suisse) et membre du Comité Exécutif de Novartis (Suisse)
- › De juin 2019 à avril 2022 : *President* de Novartis Pharmaceuticals
- › De mars à juin 2019 : *President* de Advanced Accelerator Applications (filiale de Novartis)
- › De 2017 à 2019 : responsable de la région Europe de Novartis Pharmaceuticals

De 2006 à 2016 : Celgene International

- › De 2014 à 2016 : vice-présidente en charge de l'hématologie et de l'oncologie pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique
- › De 2012 à 2014 : vice-présidente régional de l'Europe du Nord
- › De 2009 à 2011 : directeur général pour l'Autriche, la Suisse, la République Tchèque, la Pologne, la Slovénie et la Slovaquie
- › De 2008 à 2009 : directeur national pour la Suisse
- › De 2006 à 2008 : directeur du marketing

De 2001 à 2006 : Schering-Plough S.A.

- › De 2003 à 2006 : *Business Unit Director Oncology* (Espagne)
- › De 2001 à 2003 : *Business Unit Manager Open Care* d'Essex Chemie AG (Suisse)

De 1999 à 2000

- › International Institute for Management Development (IMD) : *Master of Business Administration*

De 1994 à 1999

- › Janssen-Cilag Farmaceutica Lda. (Portugal) (filiale de Johnson & Johnson) : *Biotech Product Manager*

Nomination d'un(e) administrateur(rice) représentant les salariés actionnaires du Groupe AXA

6 candidat(e)s sélectionné(e)s à l'issue d'un processus d'élection par les salariés actionnaires :

- ✓ M. Stefan Bolliger (4,60 %)**
- ✓ Mme Helen Browne (51,97 %)**
- ✓ M. Olivier Eugène (4,73 %)**
- ✓ M. Benjamin Saunière (20,28 %)**
- ✓ M. Mark Sundrakes (5,35 %)**
- ✓ M. Detlef Thedieck (13,08 %)**

Nomination de Mme Helen Browne en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires (nomination agréée par le Conseil d'Administration)



Née le 30 décembre 1962

Nationalité
irlandaise

Directrice Juridique
du Groupe AXA

CARRIÈRE

Depuis 2001 : AXA

- › **Depuis 2016** : Directrice Juridique du Groupe AXA
- › **2014** : Directrice Juridique Adjointe du Groupe AXA
- › **2009** : Devient également responsable juridique du pôle fusions-acquisitions
- › **2001** : Responsable juridique du pôle financement de la Direction Juridique

Linklaters : Avocate au sein du cabinet d'avocats Linklaters où elle a exercé à Londres, Bruxelles et Paris pendant environ dix ans

Synthèse de la gouvernance d'AXA

Détermine les orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre



Conseil d'Administration

Antoine Gosset-Grainville
Président du Conseil d'Administration

3 Comités qui rendent compte au Conseil d'Administration



Comité d'Audit

-  **Isabel Hudson**
-  Clotilde Delbos
-  Ramon Fernandez
-  Angélien Kemna
-  Rachel Picard

Comité de Rémunération, de Gouvernance et du Développement Durable

-  **Guillaume Faury**
Bettina Cramm
-  Rachel Duan
-  André François-Poncet
-  Marie-France Tschudin

Comité Financier et des Risques

-  **Ramon Fernandez**
-  André François-Poncet
Gérald Harlin
-  Isabel Hudson
Ramon de Oliveira

Dirige la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers



Direction Générale

Thomas Buberl
Directeur Général et administrateur

Travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2023

Forte activité du Conseil et de ses Comités en 2023 :

	Nombre de réunions	Taux d'assiduité moyen
Conseil d'Administration	10	97 %
Comité d'Audit	7	97 %
Comité Financier et des Risques	9	98 %
Comité de Rém., de Gouv. et du Dév. Durable	5	88 %

- ✓ Chaque Comité émet à l'attention du Conseil d'Administration des **avis ou recommandations** dans son domaine d'expertise
- ✓ Un **compte rendu des travaux** est effectué par son/sa Président(e) à la séance suivante du Conseil d'Administration

Travaux principaux du Conseil d'Administration en 2023

- /// Préparation du **nouveau plan stratégique du Groupe 2024-2026**
- /// **Stratégie** du Groupe en matière de **développement durable**
- /// **Stratégie** en matière de **réassurance**
- /// **Examen et arrêté des comptes annuels et semestriels**
- /// Politique de **gestion du capital**
- /// **Cessions et acquisitions** significatives
- /// **Rapports Solvabilité II** (Groupe et AXA SA) notamment ORSA (*Own Risk and Solvency Assessment*), SFCR (*Solvency and Financial Conditions Report*), RSR (*Regular Supervisory Report*), le rapport de validation du modèle interne et les politiques écrites
- /// **Plan Préventif de Rétablissement** du Groupe
- /// **Composition** et **auto-évaluation** du Conseil
- /// **Indépendance** des membres du Conseil
- /// **Rémunération des mandataires sociaux**
- /// **Plans de succession** de la Direction Générale

Politique de rémunération des dirigeants

Eléments de rémunération

- Les éléments détaillés relatifs à la rémunération, aux actions de performance, aux engagements de retraite et indemnités de cessation de fonctions, ainsi qu'aux obligations de détention d'actions AXA sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 d'AXA (pages **104 à 137**)
- Les **principes généraux** de rémunération au sein du Groupe sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

					← Rémunération différée →				
					← Rémunération à risque →				
Compétences individuelles	Performance individuelle	Performance de l'entité	Performance du Groupe	Performance du titre AXA				Actions de performance	
							Variable différé		
						Variable annuel			
					Salaire fixe				
					Présent	Court terme	Moyen terme	Moyen / Long terme	Futur
						1 an	2-4 ans	3-5 ans	

Rémunération annuelle du Directeur Général

Directeur Général

Thomas Buberl

Rémunération Fixe

1 650 000 €

Rémunération Variable Cible

1 750 000 €

- ✓ **Structure équilibrée** entre la part fixe et la part variable de la rémunération en numéraire du Directeur Général
- ✓ **Attribution annuelle de *Long Term Incentives*** (LTI) sous la forme d'actions de performance, intégralement soumises à conditions de performance
- ✓ Le Directeur Général est bénéficiaire, au même titre que l'ensemble des cadres de direction des entités du Groupe AXA en France, du **plan d'actions de performance dédiées à la retraite**
- ✓ **Indemnité en cas de cessation de fonctions**, soumise à conditions de performance

Rémunération variable 2023 du Directeur Général

(Performance GROUPE)

- La **rémunération variable** est déterminée par rapport à un montant cible prédéfini et la rémunération effectivement versée est **plafonnée à 130 %** de cette rémunération cible
- La rémunération variable du Directeur Général repose sur **deux éléments** :
 - la **performance du Groupe** (comptant pour **70 %**), et
 - sa **performance individuelle** (comptant pour **30 %**)
- La **performance du Groupe** est appréciée en fonction de l'évolution de **critères prédéfinis** présentés dans le tableau ci-dessous :

	Pondération	Taux d'atteinte 2023
Résultat opérationnel par action	45 %	103 %
Génération de trésorerie	25 %	116 %
Réduction de l'empreinte carbone dans les actifs pour le compte propre du Groupe	15 %	130 %
Indice de recommandation des clients	15 %	115 %
Total Performance GROUPE		112 %

Rémunération variable 2023 du Directeur Général

(Performance **INDIVIDUELLE**)

La **performance individuelle** du Directeur Général est appréciée en fonction d'**objectifs spécifiques** fixés en début d'année par le Conseil d'Administration dans sa **lettre de mission**

	Pondération	Taux d'atteinte 2023
Mise en œuvre du plan stratégique	35 %	125 %
Elaboration du prochain plan stratégique	15 %	100 %
Maintien de la stabilité du Comité de Direction	25 %	125 %
Revue des opportunités d'optimisation du périmètre du Groupe	25 %	104 %
Total Performance INDIVIDUELLE		116 %

La rémunération variable effective au titre de 2023 à verser au Directeur Général, sous réserve de votre approbation, s'élève ainsi à 1 981 000 euros, soit **113,2 % de sa rémunération variable cible**

Paiement différé (en 2025, 2026 et 2027) de **30 %** de la rémunération variable : le montant effectivement payé variera en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action AXA pendant la période de différé (plafond égal à 130 % du montant différé)

Rémunération annuelle du Président du Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration a considéré que la structure de rémunération la mieux adaptée au Président du Conseil d'Administration consistait à lui **verser pour seul élément de rémunération une rémunération fixe**
- Le Président du Conseil d'Administration ne bénéficie en conséquence d'**aucune rémunération variable**, d'aucun versement de jetons de présence, d'aucune attribution d'actions de performance ou d'autres éléments de rémunération long terme, ni d'aucune autre forme de rémunération

Président du Conseil

Antoine Gosset-Grainville

Rémunération Fixe

925 000 €

Rémunération Variable Cible

-

Attribution d'actions de performance

AXA attribue chaque année à ses collaborateurs des **actions de performance / *restricted shares*** :

- Les actions de performance attribuées au *Management* sont intégralement soumises à des **conditions de performance** portant, sur une période de 3 ans, à la fois sur la **performance de l'entité d'appartenance** du bénéficiaire (pour 35 %), **la performance financière du Groupe** (pour 35 %) et la **performance développement durable du Groupe** (pour 30 %)
- Les actions de performance attribuées au Directeur Général, en plus d'être soumises à une **période d'acquisition** d'une durée de **3 ans**, sont assorties d'une **période de conservation obligatoire de 2 ans**
- Les attributions d'actions de performance sont réalisées **sans dilution pour l'actionnaire**, compte tenu du choix fait de livrer des actions existantes

Plan d'actions de performance	Nombre d'actions de performance attribuées au DG	Valorisation (IFRS) en euros des actions de performance attribuées au DG	Nombre total de bénéficiaires d'actions de performance
Plan 2023	149 593	2 834 787	6 445*
Plan 2024	130 922	3 144 746	6 249*

* Attribution d'actions de performance et de *restricted shares*

Participation des salariés au capital d'AXA

Chaque année, AXA propose à ses salariés, en France et à l'international, une opération d'actionnariat salarié intitulée « **Shareplan** »

- ✓ Lors de l'édition 2023 du Shareplan, plus de **23 000 salariés** dans **40 pays** ont participé à l'opération d'augmentation de capital pour un montant total de souscription de près de **348 millions d'euros**
- ✓ Au 31 décembre 2023, les salariés et agents du Groupe détenaient **4,34 % du capital** et **6,16 % des droits de vote** de la Société



Rapports des Commissaires aux comptes



Préambule

Nous avons émis cette année, en tant que Commissaires aux comptes d'AXA, **six rapports** pour les besoins de cette Assemblée Générale. Ces rapports couvrent les diligences sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels et consolidés ainsi que les vérifications spécifiques additionnelles prévues par la loi ;
- ✓ Les conventions réglementées ;
- ✓ Les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières.

Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés (1/3)

(respectivement : pages 554 à 558 et 471 à 477 du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1 à 2

Rappel de l'objectif fondamental de notre mission

- ✓ Obtenir une assurance raisonnable sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes et sur le fait que ceux-ci ne comportent pas d'anomalies significatives.
- ✓ En nous appuyant sur des travaux d'audit menés par nos deux cabinets, PwC et EY, dans toutes les entités significatives comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe AXA.

Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés (2/3)

(respectivement : pages 554 à 558 et 471 à 477 du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1 à 2

Rapport sur les comptes annuels de la société AXA

- ✓ Certification sans réserve des comptes annuels qui ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.
- ✓ Justification des appréciations qui ont porté sur les postes suivants :
 - Évaluation des placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation.
 - Évaluation des provisions pour sinistres sur les contrats de réassurance.
- ✓ Absence d'observation à formuler à l'issue des autres vérifications spécifiques prévues par la loi, notamment celles se rapportant aux autres informations communiquées aux actionnaires, en particulier le Rapport de Gestion.

Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés (3/3)

(respectivement : pages 554 à 558 et 471 à 477 du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1 à 2

Rapport sur les comptes consolidés du Groupe AXA

- ✓ Certification sans réserve des comptes du Groupe.
- ✓ Justification des appréciations qui ont porté sur les postes suivants :
 - Évaluation de l'incidence de la première application de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
 - Évaluation des passifs liés aux contrats d'assurance des activités Vie et Santé mesurés suivant le modèle général ou le modèle d'évaluation des honoraires variables ;
 - Évaluation des passifs au titre des sinistres survenus liés aux contrats d'assurance Dommages notamment dans les branches d'activité à déroulement long ;
 - Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition.
- ✓ Rapport de Gestion du Groupe : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.
- ✓ Autres vérifications spécifiques prévues par la loi : la présentation des comptes consolidés respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen (ESEF).

Rapport sur les conventions réglementées

*(pages 43 à 44 de la Brochure de Convocation et pages 140 et 141 du Document d'Enregistrement Universel) -
résolution n° 10*

Rappel de l'objectif de nos diligences :

- ✓ Porter à la connaissance de l'Assemblée Générale les conventions réglementées dont nous avons eu connaissance.
- ✓ Nos travaux n'ont pas pour objectif de nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

- ✓ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue depuis la clôture de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce et de l'article R.322-7 du Code des assurances.

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- ✓ Convention à l'égard du Directeur Général, M. Thomas Buberl, portant sur le bénéfice d'un régime de protection sociale, faisant suite à la renonciation à son contrat de travail à compter du 1^{er} septembre 2016.

Cette convention est décrite de manière plus détaillée dans notre rapport.

Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières (1/2)

(page 45 à 48 de la Brochure de Convocation) - résolution n° 22 et 23

Rapports sur les opérations faisant l'objet des résolutions 22 et 23 :

- Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (*résolution 22*).
- Augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (*résolution 23*).
- Plafond maximum commun de **135 millions d'euros** en nominal.
- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de **18 mois**.

CONCLUSION :

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de la réalisation des augmentations de capital par votre Conseil d'Administration.

Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières (2/2)

(page 49 de la Brochure de Convocation) - résolution n° 24

Rapport sur les opérations faisant l'objet de la résolution 24 :

- ✓ Réduction du capital par annulation d'actions ordinaires achetées.
- ✓ Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de **18 mois**.
- ✓ Limitation à **10 %** du capital, par période de **24 mois**.

CONCLUSION :

- ✓ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.



Échange

avec les actionnaires





Vote des résolutions



Vote électronique

Votre boîtier de vote est strictement personnel

Le nombre de voix, correspondant au nombre d'actions que vous détenez et/ou représentez, est chargé et affiché sur l'écran

Touches à utiliser

Les autres touches ne sont pas prises en compte



Première résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023

- ✓ Résultat de l'exercice de **5 828 millions** d'euros
- ✓ Dépenses et charges non déductibles de **19 401** euros et impôt supporté à raison de ces mêmes dépenses et charges de **5 011** euros



Deuxième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023

✓ Résultat net consolidé - part du Groupe de **7 189** millions d'euros



Troisième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Affectation du résultat de l'exercice 2023 et fixation du dividende
à **1,98 euro par action**

- ✓ Date de détachement du dividende : **30 avril 2024**
- ✓ Date de mise en paiement du dividende : **6 mai 2024**



Quatrième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9
du Code de commerce relatives à **la rémunération des mandataires sociaux**



Cinquième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation des **éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice 2023 à Monsieur Antoine Gosset-Grainville, Président du Conseil d'Administration**



Sixième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation des **éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice 2023 à Monsieur Thomas Buberl** en qualité de Directeur Général



Septième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation de la **politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration**



Pour



Abst.



Contre

Huitième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation de la **politique de rémunération du Directeur Général**



Neuvième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation de la **politique de rémunération des administrateurs**



Dixième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées
à l'article L.225-38 du Code de commerce



Onzième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat de Monsieur Antoine Gosset-Grainville en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre ans



Douzième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat de Madame Clotilde Delbos en qualité d'administratrice,
pour une durée de quatre ans



Treizième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat de Madame Isabel Hudson en qualité d'administratrice,
pour une durée de quatre ans



Quatorzième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat de Madame Angélien Kemna en qualité d'administratrice, pour une durée de trois ans



Pour



Abst.



Contre

Quinzième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Renouvellement du mandat de Madame Marie-France Tschudin en qualité d'administratrice, pour une durée de trois ans



Seizième résolution et résolutions A à E

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Élection de l'administrateur(riche) représentant les salariés actionnaires : **6 candidat(e)s**

- ✓ Mme Helen Browne
- ✓ M. Stefan Bolliger
- ✓ M. Olivier Eugène
- ✓ M. Benjamin Saunière
- ✓ M. Mark Sundrakes
- ✓ M. Detlef Thedieck



Seizième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Madame Helen Browne en qualité d'administratrice, sur proposition des salariés actionnaires du Groupe AXA, pour une durée de quatre ans



Résolution A (non agréée par le Conseil d'Administration) À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Stefan Bolliger en qualité d'administrateur, sur proposition des salariés actionnaires du Groupe AXA, pour une durée de quatre ans



Pour



Abst.



Contre

Résolution B (non agréée par le Conseil d'Administration) À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Olivier Eugène en qualité d'administrateur, sur proposition des salariés actionnaires du Groupe AXA, pour une durée de quatre ans



Résolution C (non agréée par le Conseil d'Administration) À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Benjamin Saunière en qualité d'administrateur,
sur proposition des salariés actionnaires du Groupe AXA, pour une durée de quatre ans



Résolution D (non agréée par le Conseil d'Administration) À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Mark Sundrakes en qualité d'administrateur,
sur proposition des salariés actionnaires du Groupe AXA, pour une durée de quatre ans



Pour



Abst.



Contre

Résolution E (non agréée par le Conseil d'Administration) À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Detlef Thedieck en qualité d'administrateur,
sur proposition des salariés actionnaires du Groupe AXA, pour une durée de quatre ans



Résultats du vote de la seizième résolution et des résolutions A à E



Pour



Abst.



Contre

- /// Mme Helen Browne
- /// M. Stefan Bolliger
- /// M. Olivier Eugène
- /// M. Benjamin Saunière
- /// M. Mark Sundrakes
- /// M. Detlef Thedieck

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

XX%

Dix-septième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de **KPMG SA** en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
pour une durée de six exercices



Pour



Abst.



Contre

Dix-huitième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Non-renouvellement et non-remplacement de **Monsieur Patrice Morot** en qualité de Commissaire aux comptes suppléant



Dix-neuvième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de **Ernst & Young Audit** en qualité de Commissaire aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité, pour la durée restant à courir de son mandat au titre de la certification des comptes, soit quatre exercices



Vingtième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de **KPMG SA** en qualité de Commissaire aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité, pour une durée de six exercices



Pour



Abst.



Contre

Vingt-et-unième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions ordinaires de la Société

- ✓ Dans la limite de **10 % du capital social**
- ✓ Prix unitaire maximal d'achat par action : **40 euros**
- ✓ Durée de cette autorisation : **18 mois**



Vingt-deuxième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'**augmenter le capital social** par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société **réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

✓ Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : **135 millions d'euros**

✓ Durée de cette autorisation : **18 mois**



Vingt-troisième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'**augmenter le capital social** par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, **en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée**

- ✓ Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : **135 millions d'euros**
- ✓ Durée de cette autorisation : **18 mois**



Vingt-quatrième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de **réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues**

- ✓ Dans la limite de **10 % du capital social, par période de 24 mois**
- ✓ Durée de cette autorisation : **18 mois**



Vingt-cinquième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Pouvoirs pour les formalités



Résolution NOUVELLE A

À CARACTÈRE ORDINAIRE



Résolution NOUVELLE B

À CARACTÈRE ORDINAIRE



Résolution NOUVELLE A

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE



Résolution NOUVELLE B

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE



Périmètre

France : inclut les activités d'assurance, banque et holdings.

Europe : inclut la Suisse (assurance), l'Allemagne (assurance et holdings), la Belgique (assurance et holdings) et le Luxembourg (assurance et holdings), le Royaume-Uni et l'Irlande (assurance et holdings), l'Espagne (assurance) , l'Italie (assurance) et AXA Life Europe (assurance).

AXA XL : inclut les activités d'assurance et de réassurance, et holdings.

Asie, Afrique & EME-LATAM : inclut (i) le Japon (assurance et holdings), Hong Kong (assurance), la Thaïlande dommages, l'Indonésie vie, épargne, retraite (hors activités de bancassurance), la Chine et la Malaisie (activités d'assurance dommages jusqu'à fin juin 2022 compte tenu de sa cession le 30 août 2022), la Corée du Sud, et la Holding Asie qui sont consolidés en intégration globale, et la Chine vie, épargne, retraite, la Thaïlande vie, épargne, retraite, les Philippines vie, épargne, retraite et dommages, l'Indonésie vie, épargne, retraite et les activités vie, épargne, retraite de bancassurance et holdings en Inde qui sont comptabilisées par mise en équivalence et contribuent uniquement à la PVEP, la NBV, le résultat opérationnel et le résultat net, (ii) le Maroc (assurance et holding) et le Nigeria (assurance et holdings), qui sont consolidés en intégration globale, (iii) le Mexique (assurance), la Colombie (assurance), la Turquie (assurance et holdings) et le Brésil (assurance et holdings), qui sont consolidés en intégration globale, ainsi que la Russie (Reso) (assurance) qui est consolidée par mise en équivalence et contribue uniquement au résultat opérationnel et au résultat net et (iv) AXA Mediterranean Holdings.

Entités transversales et holdings centrales : incluent AXA Assistance, AXA Liabilities Managers, AXA S.A. et autres Holdings centrales.

AXA Investment Managers : inclut AXA Investment Managers et Architas.

Glossaire (1/2)

Actifs moyens sous gestion : représentent la mesure annuelle des actifs sous gestion durant la période, en prenant en compte la collecte nette, les effets des marchés et les variations de change pour calculer la moyenne des actifs sous gestion depuis le début de l'année. Les actifs moyens sous gestion excluent les actifs détenus dans des co-entreprises qui sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Actifs sous gestion : sont définis comme les actifs dont la gestion a été déléguée par leur propriétaire à une société de gestion d'actifs telle qu'AXA Investment Managers. Les actifs sous gestion comprennent principalement des fonds et les mandats qui génèrent des frais et sont présentés net d'éliminations internes.

Eligible Own Funds (« EOF » - fonds propres éligibles) : Les fonds propres éligibles sont définis comme l'excédent de valeur de marché des actifs par rapport à la meilleure estimation du passif et la marge pour risque comme définies dans la réglementation Solvabilité II.

Expérience technique : comprend notamment (i) la différence entre les flux de trésorerie attendus et réels durant l'exercice courant, (ii) le relâchement de l'ajustement pour risque, (iii) les mouvements de réserves des contrats onéreux et (iv) d'autres éléments relatifs aux activités long terme principalement composés des dépenses liées aux activités d'assurance non attribuables.

Gestion d'actifs - Collecte nette : correspond aux entrées de fonds des clients diminuées de leurs sorties de fonds. La collecte nette mesure l'impact des efforts commerciaux, l'attractivité des produits (qui dépend surtout de la performance et de l'innovation), et indique les tendances générales du marché en matière d'allocation des investissements.

Gestion d'actifs - Ratio d'exploitation opérationnel : rapport entre les frais généraux hors commissions de distribution payées et le chiffre d'affaires brut hors commissions de distribution perçues.

Marge sur affaires nouvelles : calculée comme le rapport entre (i) la valeur des affaires nouvelles (VAN) et (ii) la valeur actuelle des primes attendues (PVEP).

Marge sur service contractuel (CSM) : composante de la valeur comptable de l'actif ou du passif pour un groupe de contrats d'assurance représentant le bénéfice non acquis que l'entité comptabilisera en compte de résultat lorsqu'elle fournira des services de contrats d'assurance nouvellement émis au cours de la période.

Marge sur service contractuel des affaires nouvelles (NB CSM) : représente une composante de la valeur comptable de l'actif ou du passif pour un groupe de contrats d'assurance nouvellement émis au courant de l'exercice en cours, représentant le bénéfice non acquis qui sera comptabilisé à mesure que le service sera rendu aux assurés.

Nouvelle politique de gestion de fonds propres et de dividende : soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des Actionnaires, et à l'absence de (1) pour les programmes de rachat d'actions, d'événement significatif sur les résultats (ex. déviation significative dans le résultat opérationnel du Groupe) et de (2) pour les dividendes, de l'occurrence d'un événement significatif sur les fonds propres (ex. événement qui détériore significativement la solvabilité du Groupe). L'accord du Conseil d'Administration dépendra des résultats d'AXA, des conditions financières, des exigences applicables en matière de fonds propres et de solvabilité, des conditions de marchés opérationnelles et financières actuelles, et de l'environnement économique général.

Primes émises brutes et autres revenus : représentent le montant des primes d'assurance collectées durant la période (y compris primes de risque, primes liées aux contrats d'investissement purs sans participation discrétionnaire, les frais de gestion et autres revenus, nets des commissions versées aux cédantes). Les autres revenus représentent les primes et frais de gestion collectés dans les activités hors assurance (activités bancaires, de services et de gestion d'actifs).

Glossaire (2/2)

Produit en fonds général – épargne peu consommateurs en capital : inclut les produits sans garanties, avec garanties à maturité uniquement ou avec des garanties égales ou inférieures à 0%.

Ratio de Solvabilité II : Ce ratio est calculé conformément à Solvabilité II, et est égal au montant total des fonds propres éligibles (Eligible Own Funds - « EOF ») du Groupe divisé par le capital de solvabilité requis (Solvency Capital Requirement - « SCR ») du Groupe. Pour plus d'informations concernant le modèle interne et les publications liées à Solvabilité II, vous êtes invités à vous référer au rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) du Groupe AXA au 31 décembre 2022, disponible sur le site d'AXA (www.axa.com). Le Ratio de Solvabilité II au 31 décembre 2023 est ajustée pour prendre en compte l'effet du rachat d'un montant de 1.6 milliards d'euros annoncé aujourd'hui.

Relâchement de la marge sur service contractuel : portion de marge de service contractuel nette de réassurance comptabilisée en compte de résultat à la fin de l'exercice courant et représentant l'estimation du profit acquis par l'assureur pour la fourniture des services d'assurance durant cette période. Le relâchement de la marge de service contractuel est calculé sur la base des unités de couverture sous-jacentes du groupe de contrats qui mesurent la quantité de service rendus au cours de la période de couverture de chacun des contrats à l'intérieur de ce groupe de contrats d'assurance.

Rendement opérationnel sur les contrats en portefeuille : représente le relâchement de la valeur temps des options et garanties plus la désactualisation de la marge de service contractuel au taux de référence plus la surperformance du résultat financier sous-jacent.

Résultat financier : représente le revenu financier net relatif aux actifs adossés aux contrats BBA et PAA et aux capitaux propres ainsi que l'impact de désactualisation des valeurs à l'ouverture des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement pour risque.

SCR : Le capital de solvabilité requis, i.e. le dénominateur du ratio de Solvabilité II, est fixé à un niveau garantissant que les assureurs et les réassureurs soient en mesure de répondre de leurs obligations envers leurs assurés et bénéficiaires sur les 12 prochains mois, avec une probabilité de 99,5 %. Le capital de solvabilité requis peut être calculé, soit sur la base de la formule standard, soit grâce à un modèle interne. Le Groupe AXA a recours à un modèle interne.

Valeur actuelle des primes attendues (PVEP) : représente le volume des affaires nouvelles, égal à la valeur actuelle à l'émission des primes attendues jusqu'au terme du contrat. Cette Valeur est actualisée au taux d'intérêt de référence et est présenté en part du Groupe.

Valeur des Affaires Nouvelles (VAN) : représente la valeur des contrats nouvellement émis durant l'exercice en cours. Elle se compose de la somme de (i) la marge sur service contractuel des affaires nouvelles (NB CSM), (ii) la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats à court terme nouvellement émis au cours de la période portés par les entités Vie et tenant compte des renouvellements attendus, (iii) la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats d'investissement pur comptabilisés selon la norme IFRS 9, nette (iv) du coût de la réassurance, (v) des impôts et (vi) des intérêts minoritaires.

Variance économique : l'écart d'expérience observé sur l'année en cours par rapport au scénario de gestion sur les conditions financières attendues pour l'année en cours à la fin de l'année précédente.

Variance opérationnelle (nette de réassurance) : variation entre la valeur de la marge sur service contractuel lors de la clôture de l'exercice en cours et sa valeur attendue à l'ouverture de l'exercice suivant en raison (i) des différences entre les hypothèses opérationnelles réalisées et attendues, (ii) les changements d'hypothèses telles que la mortalité, la longévité, les rachats et les dépenses, et (iii) l'impact des changements de modèle.

Renforcer le rôle d'AXA dans la société

Notes de bas de page

Variation de l'intensité carbone basée sur l'EVIC (Scope 1 et 2) des actifs du compte général du Groupe AXA (périmètre : dettes et actions d'entreprises cotées, et actifs immobiliers si possible) entre l'exercice 2019 et l'exercice 2030.

(2) Périmètre : portefeuille d'activités commerciales d'AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse, AXA UK & Ireland, AXA Belgique, AXA Hong Kong, AXA Mexico et AXA XL ; Unité : émissions absolues associées à l'assurance (IAE) ; Calendrier : 2021-2030.

(3) Périmètre : portefeuille d'assurance des entreprises d'AXA XL, AXA France et AXA Allemagne ; Unité : émissions absolues associées à l'assurance (IAE) ; Échéance : 2021-2030 : Émissions liées à l'assurance (IAE)/Primes brutes émises (GWP) ; Période : 2021-2030.

(4) Périmètre : portefeuille d'assurance automobile de particuliers dans les quatre plus grands marchés sur lesquels AXA opère, c'est-à-dire AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse, AXA UK & Ireland ; Unité : émissions associées à l'assurance (IAE)/primes brutes émises (GWP) : Émissions associées à l'assurance (IAE)/véhicule ; Calendrier : 2019-2030.

(5) Variation des émissions de carbone du Groupe AXA (périmètre : énergie, flotte automobile, déplacements professionnels & équipements et services informatiques) entre l'exercice 2019 et l'exercice 2025.

(6) Périmètre : obligations d'entreprises et souveraines, immobilier et actifs privés.

(7) Objectif à confirmer - des discussions sont en cours. (8) Périmètre : AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse, AXA UK & Ireland, AXA Belgique, AXA Hong Kong, AXA Mexique et AXA XL ; Unité : Primes brutes émises (PBE) ; Calendrier : cumulatif 2024-2026.

(8) Périmètre : AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse, AXA UK & Ireland, AXA Belgique, AXA Hong Kong, AXA Mexique et AXA XL ; Unité : Primes brutes émises (PBE) ; Échéancier : cumulatif 2024-2026.

(9) Il s'agit de (i) formation/éducation, (ii) évaluation/sensibilisation aux risques, (iii) analyse des lacunes, (iv) solution de prévention/adaptation, et/ou (v) réponse de gestion de crise/remédiation.

(10) Champ d'application : AXA France, AXA Allemagne, AXA Suisse, AXA UK & Ireland, AXA Belgique, AXA Hong Kong, AXA Mexique, et AXA XL ; Calendrier : cumulatif 2024-2026.

(11) Périmètre à confirmer par AXA Emerging Customers.

(12) Variation des émissions de carbone du Groupe AXA (périmètre : énergie, flotte automobile et déplacements professionnels) entre l'exercice 2019 et l'exercice 2030.

(13) Soit +150% par rapport à l'année de référence 2022.

(14) Le S&P Global CSA permet aux entreprises d'évaluer leurs performances en fonction d'un large éventail de critères économiques, environnementaux et sociaux spécifiques à leur secteur d'activité. Les résultats de la CSA sont à la base des indices de durabilité les plus réputés au monde, les Dow Jones Sustainability Indices (DJSI).



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
MIXTE
2024